

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 JUIN 2013

REPRESENTANTES DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Nom	Fonction	Présent	Excusé
Mlle CREMEAUX	Directrice et enseignante	X	
Mme CIEPIELA	Enseignante		X
Mme HARLE	Enseignante	X	
Mme SIERKA	Enseignante		X
Mme LEBARBENCHON	Enseignante	X	
Mme Lefebvre	Enseignante	X	
Mlle Behal	Enseignante		X
Mme Leguissimo	ATSEM	X	
Mlle Bourgeois	AVS		X

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

Nom	Fonction	Présent	Excusé
M. BLOT	Maire		X
M. MARIOTTE	1 ^{er} adjoint au Maire	X	
Mme LALLART	Conseillère municipale	X	
Mme POMMELET	Conseillère municipale	X	

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Nom	Fonction	Présent	Excusé
Mme LEFEBVRE	Titulaire	X	
Mme LEDOUX	Titulaire	X	
Mme VARLET	Titulaire	X	
Mme NOUGER	Titulaire	X	
Mme MIKALEF	Titulaire	X	
M. BLANCHET	Suppléant	X	

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

Nom	Fonction	Présent	Excusé
Mme PECQUEUX	Inspectrice		X
M. DUHAMEL	C.P.C.	X	

La séance débute à 18h00.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la présente réunion, Mlle CREMEAUX, Directrice, souhaite la bienvenue aux participants de ce dernier conseil d'école 2012-2013.

Un rapide tour de table est fait, afin de permettre aux participants de se présenter à M. DUHAMEL (C.P.C, représentant de l'Education Nationale).

Le compte-rendu du précédent conseil d'école ayant été remis précédemment aux participants, la Directrice est dispensée de la lecture dudit compte-rendu, et les personnes concernées le signent pour approbation.

Le compte-rendu du conseil d'école n° 2 est donc validé.

1. HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECOLE ET FERMETURE DU PORTAIL PENDANT LA CLASSE

Melle CREMEAUX rappelle les horaires de classe, tels qu'indiqués dans le règlement intérieur de l'école.

Il est rappelé à cet effet que l'accueil des élèves se fait 10mn avant le début de la classe, soit à 08h40 et 13h40.

Suite aux remarques de plusieurs parents, les enseignantes seront plus vigilantes quant au respect des horaires.

Concernant la fermeture à clé du portail de l'école primaire, M. MARIOTTE confirme qu'un visiophone sera installé pour la rentrée scolaire 2013/2014.

2. LES JEUX DANS LA COUR ET LA SURVEILLANCE

Jeux dans la cour

Melle CREMEAUX rappelle les jeux autorisés pendant le temps de récréation : jeux de ballons (sauf ballons en cuir pour des raisons de sécurité), baby-foot, tennis de table, corde à sauter.

Les représentants de parents d'élèves demandent si les jeux sous la pluie sont autorisés.

Melle CREMEAUX répond que les jeux sont autorisés en cas de faible pluie.

En cas de forte pluie, les enfants sont regroupés sous le préau, pour des raisons de sécurité (sol glissant pouvant provoquer des accidents) et des raisons évidentes de santé.

Rappel : Sans capuche les enfants vont systématiquement sous le préau.

Surveillance

La surveillance avait déjà été abordée lors du précédent conseil d'école : « les enseignantes sont placées à des endroits bien précis dans la cour de récréation, permettant ainsi une surveillance de tout le périmètre.

Mlle CREMEAUX nous fait également savoir qu'aucun élève ne sort en récréation sans la présence d'une enseignante dans la cour.

3. LIVRET SCOLAIRE

L'équipe enseignante s'excuse pour la non remise des livrets, et assure que la prochaine année scolaire, ceux-ci seront correctement délivrés.

Concernant la classe de CM1/CM2, Mme HARLE signale qu'elle n'avait pas beaucoup de points à valider sur le livret au 1^{er} trimestre, car il est principalement axé sur les révisions (consolidation des acquis présent/futur pour les CM2).

Les représentants de parents d'élèves demandent pourquoi les observations ne sont systématiquement portées sur le livret.

M. DUHAMEL apporte une réponse institutionnelle sur le sujet : les observations n'ont pas un caractère obligatoire. Le livret peut être remis sur rendez-vous, à la demande des parents ou de l'enseignante, afin d'y apporter tous les compléments d'informations jugés nécessaires.

Melle CREMEAUX propose de rappeler ce point lors des réunions de rentrée.

Les représentants de parents d'élèves demandent la façon dont seront reconduits les PPRE pour l'année prochaine.

Melle CREMEAUX répond que les PPRE seront réactivés à la rentrée prochaine, lors du Conseil des Maîtres.

Les représentants de parents d'élèves demandent si le livret des élèves de Mme CIEPIELA, actuellement en arrêt maladie, pourra être complété en cas d'absence prolongée, et par qui ?

Le livret des élèves de Mme CIEPIELA sera rempli soit par leur institutrice, soit, si son absence se prolonge, par son remplaçant.

M. DUHAMEL précise que le remplaçant doit avoir à sa disposition tous les indices laissés par Mme CIEPIELA pour compléter au mieux ce document. Le remplaçant peut également se mettre en relation avec Mme CIEPIELA pour tout complément d'information.

Cependant, concernant le remplacement, et pour le confort des élèves, il serait souhaitable d'avoir un seul et même remplaçant pour la durée totale de l'arrêt maladie.

4. LA REUNION DE RENTREE

Une réunion de rentrée aura lieu dans chaque classe courant septembre.

Une information sera diffusée en début d'année aux parents d'élèves, via le carnet de liaison.

5. LES CERTIFICATS D'APTITUDES A VALIDER POUR LE COLLEGE

Le B21 pour les CM2 a été validé ce jour.

Les élèves avaient pour épreuve de retrouver, sur le net, des informations se rapportant à des personnages.

Le traitement de texte avait été validé l'année dernière avec Mme JACQUELET.

Les représentants de parents font remarquer aux Représentants de la Commune, que les difficultés de connexion à internet perturbent le bon déroulement du programme informatique des élèves.

Concernant les problèmes de connexion internet, M. MARIOTTE propose de faire venir un spécialiste internet.

Cependant, même si la connexion est optimum, lorsque les 12 ordinateurs, en réseau, sont connectés, le temps de chargement est toujours lent.

Mme POMMELET rappelle que la meilleure solution est le passage à la fibre optique ; il faudra, pour cela, patienter jusqu'en 2017.

Pour la rentrée prochaine, les enseignantes ont établi un projet pédagogique afin de travailler dans la continuité, du CP au CM2.

Ce projet portera sur les 4 domaines suivants : anglais, B2I (brevet informatique et internet), APR (Atelier Prévention Routière) et APS (Atelier Premier Secours).

Concernant l'APS, Mme HARLE rappelle qu'un parent d'un ancien élève (pompier) intervient chaque année dans sa classe, avec le matériel nécessaire.

6. ACCUEIL DES ELEVES EN CAS D'ABSENCE D'UNE ENSEIGNANTE

Lorsqu'une enseignante est absente, l'école accueille les enfants que les parents ne peuvent garder. Les enfants sont alors répartis dans les différentes classes, avec le problème d'adaptabilité du matériel des enfants de maternelle en élémentaire (tables / chaises / sanitaires pas toujours adaptés à la taille de l'enfant), et d'occupation.

Afin de ne pas laisser les enfants désœuvrés lors de leurs absences, les enseignantes prépareront, pour la prochaine rentrée scolaire, une pochette de travail d'autonomie.

Les représentants de parents d'élèves approuvent cette idée.

Il est rappelé, par les Représentants de la Commune, que les repas réservés, peuvent être retirés à la cantine, qu'en cas d'absence de l'institutrice.

7. SORTIES SCOLAIRES

Jardiland : CP/CE1 et CM1/CM2

Semaine du jardinage à l'école : plantation de haricots, visite de l'animalerie et tablier remis en cadeau.

Le trajet aller s'est fait à pieds, afin d'économiser le prix du bus (80€).

Un très bon accueil a été réservé aux élèves.

Zoo d'Amiens : PS et MS/GS

Dans la continuité du projet sur les continents.

La journée s'est bien déroulée.

Parc Carisiolas : CP/CE1

Atelier taille de la pierre, visite de la forge.

Un très bon accueil a été réservé aux élèves.

Zoo de Thoiry : CE2/CM1 et CM1/CM2

Visite expliquée par un guide, suivie d'un pique-nique et d'une visite à pieds du parc.

Carrières de Cambronne-lès-Clermont : du CP au CM2.

La visite a été encadrée par des membres du Conseil Municipal de notre Commune.

Cela a été une visite très enrichissante pour les élèves.

Sur ce thème, les représentants de la Commune que les champignonnières de LAIGNEVILLE sont également ouvertes au public.

L'entrée est gratuite, il n'y a donc que le coût du bus à prendre en compte.

Cette proposition retient l'intérêt de tous les participants.

Cette sortie est retenue pour l'année prochaine.

Challenge sportif

Il y a de bons retours, malgré la pluie qui était également au rendez-vous.

Les Représentants de parents d'élèves demandent, à cet effet, pourquoi les élèves ne vont plus à la salle de sports de CLERMONT

Mme POMMELET répond que les enfants ne vont plus dans cette salle, car celle-ci est en travaux actuellement, et ce encore pour plusieurs mois.

La Directrice va donc se renseigner pour que l'école puisse bénéficier des infrastructures sportives de la Communauté de Communes.

M. MARIOTTE ajoute qu'un partenariat pourrait être envisageable avec les Communes de MOUY ou BURY ; celles-ci étant désormais rattachées à notre Communauté de Communes.

M. DUHAMEL rappelle que Mme BRUMONT, chargée des « Sports » peut également nous apporter son aide en la matière.

8. PREVISION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2013

- Toute Petite Section..... 2 élèves
- Petite Section 13 élèves
- Moyenne Section 21 élèves
- Grande Section..... 14 élèves
- CP 11 élèves
- CE1 13 élèves
- CE2 8 élèves
- CM1..... 15 élèves
- CM2..... 19 élèves

Soit un total de 116 élèves.

- PS/MS..... 25 élèves
- MS/GS 25 élèves
- CP/CE1..... 24 élèves
- CE2/CM1 23 élèves
- CM2..... 19 élèves

9. KERMESSE

La kermesse aura lieu le samedi 29 juin 2013 de 10h30 à 12h00.

Les institutrices ont déjà commencé les répétitions.

Comme chaque année, la kermesse s'achèvera par la remise de dictionnaires aux élèves de CM2 passant en classe de 6^{ème}.

Pour la sono, aucune demande de matériel n'a été faite auprès de Mme POMMELET. Elle rappelle que les années précédentes, la sono était demandée par les Représentants de Parents d'Elèves.

Les Représentants de Parents d'Elèves s'en excusent. Mme POMMELET se renseigne pour savoir si le matériel est toujours disponible.

10. BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

Etat au 31/05/2013 : Solde de + 4616.67 €

Déduction faites des dernières factures non encaissées, le montant de la coopérative scolaire se porte à 2 957,82€.

L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves remercient la Mairie pour une dotation effectuée en mars, d'un montant de 1 500€.

Bilan de l'année scolaire 2012/2013.

Débit :

- 516.60 € : Bus pour le zoo d'Amiens (les entrées enfants et adultes étaient gratuites)
- 492.00 € : Bus pour le parc Carisiolas
- 104,85 € : Entrée au parc Carisiolas
- 80.00 € : Bus pour le retour de Jardiland
- 710.00 € : Bus pour Thoiry
- 698.00 € : Entrées à Thoiry

Crédit :

- 1 536.00 € : Participation des parents via la coopérative scolaire
- 735.10 € : Vente des photos de classe
- 85.10 € : Vente des objets de Noël

11. BILAN DES ACTIONS DE L'ANNEE

Projet cerisier : Nous remercions la mairie pour ce bel arbre. Il a été la base d'un projet en arts visuels (arbre en hiver et arbre au printemps) - en sciences avec l'évolution d'un arbre au cours des saisons - en littérature, en parallèle d'un projet Afrique, lecture de contes à son pied.

Projet Afrique : Productions arts visuels (classes de maternelle et cp/ce1), nombreuses lectures d'albums et de contes (maternelle, cp/ce1)

Tentative de plantation de graines de baobabs en sciences : classes de cp/ce1 et cm1/cm2.

- PS, MS/GS : **travail autour des différents continents**, notamment l'Afrique et la Chine (musique avec un intervenant, arts plastiques, littérature et chants)
- CP/CE1 : **travail autour du cerisier**, essai de plantation de baobab
- **Carnaval** : il s'est bien déroulé. Les enfants ont pu défiler un peu malgré la pluie. Les enfants ont eu un goûter au retour. Mme LALLART propose qu'une information soit faite aux habitants du village pour assister au défilé.

12. EVALUATIONS NATIONALES

- **CE1 : 54% de réussite en français et 60% de réussite en mathématiques**
Ces résultats moyens ne reflètent pas le niveau des élèves, souvent stressés entre le nombre d'exercices dans un laps de temps restreint et le fait d'être chronométrés.
Tous les points n'avaient pas encore été étudiés.
Ces évaluations se sont déroulées sur plusieurs jours, et le dernier jour les élèves étaient très fatigués par ces exercices.
- **CM2 :**
1 élève a moins de 33% de réussite
1 élève a entre 33 et 50% de réussite
5 élèves ont entre 50 et 66% de réussite
13 élèves ont plus de 66% de réussite
Stress des élèves, car certains d'entre eux ont échoué ce jour-là, alors qu'ils maîtrisaient le sujet ?
Les principaux points à retravailler en grammaire sont la nature et la fonction

Les Représentants de parents d'élèves demandent si l'état d'avancement des programmes est conforme
Les enseignantes répondent que les classes sont tout à fait dans les temps.

13. BUDGET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013/2014 ET ACHATS PARTICULIERS

La Directrice remercie

- Mme LEFEBVRE qui a offert diverses fournitures de bureau (papeterie principalement) permettant de substantielles économies
- L' « Association l'Épinette » pour l'achat du ballon d'eau chaude installé dans la classe de Petite section
-

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux effectués et à venir :

- Remplacement de la poignée de la porte d'entrée (école primaire)
- installation de panneaux en liège (école élémentaire)
- les fenêtres et les stores du primaire devraient être changés pendant les vacances scolaires
- le renouvellement de la méthode de lecture de la classe de CP/CE1

M. MARIOTTE nous informe qu'une subvention a été accordée pour le changement de toutes les fenêtres de l'école primaire.

Mme HARLE demande à M. MARIOTTE le double des clés des classes de primaire, suite aux changements de portes (cf CR précédent conseil d'école). M. MARIOTTE prend note de cette demande.

Les enseignantes et les représentants de parents d'élèves attirent l'attention de la Mairie sur la vétusté des portes extérieures des classes de maternelle (problèmes d'infiltrations d'eau) et sur les témoins lumineux des issues de secours de la salle motricité qui n'ont toujours pas été remplacés.

La Directrice fera l'acquisition de 2 armoires fermant à clé.

Mme LEBARBENCHON demande que le contrat de Valentin soit reconduit, afin qu'il continue à être présent 2 heures chaque matin dans sa classe (de 08h40 à 10h40), pour l'aider dans ses ateliers.

Les représentants des parents d'élèves appuient fortement cette demande.

M. MARIOTTE prend note de cette demande, afin d'étudier celle-ci. Aucune réponse ne peut être donnée pour le moment.

Les Représentants de parents d'élèves demandent les normes en matière d'encadrement en classe maternelle

M. DUHAMEL nous apporte les éléments suivants :

- 1 ATSEM pour une classe de PS
- 1 seule enseignante obligatoire pour les classes de MS et GS

14. Projet pédagogique pour la rentrée 2014

La mise en place du rythme scolaire de 4.5 jours ne sera appliquée qu'à la rentrée de 2014/2015.

A ce jour, le projet pédagogique n'a pas encore vraiment été abordé.

M. DUHAMEL précise que l'année prochaine il n'y aura plus de « soutien scolaire ». Celui-ci sera remplacé par l'APC.

Mlle CREMEAUX propose la création d'un groupe de travail pour se concerter quant à la rentrée de 2014 sur 4,5 jours. M. Mariotte et les représentants des parents d'élèves approuvent.

Ce groupe de travail pourrait être composé de l'équipe enseignante / de représentants de la Mairie / de l'Inspection Académiques et de parents d'élèves désignés.

Les représentants de parents d'élèves approuvent cette proposition.

15. ENRICHISSEMENT DES BIBLIOTHEQUES CENTRE DE DOCUMENTATION

Une commande a été effectuée pour un montant d'environ 50€ par classe, pour compléter les bibliothèques.

Ces livres devraient être reçus prochainement.

16. PREVENTION ALCOOL/DROGUE/TABAC

Pour cette année, les démarches entamées n'ont pas abouti.

M. MARIOTTE se propose de faire la demande d'une intervention au commandant de brigade de Mouy, pour la prochaine rentrée scolaire.

Les représentants de parents d'élèves approuvent cette idée.

17. COMMUNICATION : PROPOSITION DE CREATION D'UN SITE POUR UNE INFORMATION GENERALE DE L'ECOLE

Afin d'améliorer la communication école / parents, il est proposé de mettre en place un site.

Ce point sera étudié plus en détail n début d'année scolaire.

Les représentants de la Commune proposent d'ajouter un onglet « école » ou « vie scolaire » au site internet de la ville (<http://cambronnes.pagesperso-orange.fr/>).

Le site permettrait de diffuser des informations d'ordre général aux parents dans le cadre de l'école (programme des sorties, mise en ligne des comptes rendus de conseil d'école par exemple), et pourquoi pas les menus de la cantine ou encore les activités du centre aéré.

Cependant, dans l'attente de cet outil, les parents d'élèves demandent que la communication se fasse par l'intermédiaire du carnet de liaison.

18. PERISCOLAIRE

Les représentants des parents d'élèves signalent des manquements de surveillance : enfants seuls dehors, adultes restant à l'intérieur.

La garderie est victime de son succès.

Les locaux ne sont plus adaptés au nombre d'enfants présents, notamment le soir.

Les Représentants de parents d'élèves demandent de faire deux groupes : un groupe pour les petits et un groupe pour les grands, ce qui permettraient peut-être à ces derniers de faire leurs devoirs.

M. MARIOTTE réfléchit à la meilleure méthode pour transposer la garderie sous le préau au primaire, sous réserve de pouvoir le chauffer l'hiver.

M. DUHAMEL signale également qu'une classe peut également être utilisée.

Les représentants de parents d'élèves proposent la création d'une commission sur ce thème.

M. MARIOTTE retient l'idée.

19. DIVERS

Les Représentants de parents d'élèves ont eu connaissance d'un problème administratif avec le dossier PPRE d'un élève de CM2.

M. DUHAMEL fait savoir aux participants qu'il se permettra de répondre directement aux parents de l'élève concerné, afin de les rassurer sur l'état actuel du dossier.

La séance se termine à 20h45.